

**UNION INTERSECTEURS PAPIERS CARTONS POUR  
LE DIALOGUE ET L'INGENIERIE SOCIALE - UNIDIS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**SOMMAIRE**

	<b><u>PAGES</u></b>
<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	1 à 4
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
. Bilan Actif-Passif	5 à 8
. Compte de résultat	9 - 10
. Annexe	11 à 17

**UNION INTERSECTEURS PAPIERS CARTONS POUR  
LE DIALOGUE ET L'INGENIERIE SOCIALE - UNIDIS**

Adresse : 23 - 25, rue d'Aumale  
75009 PARIS

---

*Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*

Aux membres de l'Union,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'UNIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu le caractère bona fide des créances clients et le respect du principe d'indépendance des exercices. Nous avons également validé l'exhaustivité des produits d'exploitation notamment en rapprochant les cotisations du procès-verbal les arrêtant.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Union. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 22 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes  
BECOUZE



J. GUEGNARD  
Associé



S. BERTRAND  
Associé

Ce rapport comprend 17 pages.

<b>UNIDIS</b>	<b>Bilan actif</b>	<b>N° Siret</b>	78435769100020
23/25, rue d'Aumale		<b>NAF (APE)</b>	911A
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>	
		<b>Période du</b>	01/01/19
		<b>au</b>	31/12/19
		<b>Tenue de compte : Eur</b>	

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 5.03

Date de tirage 22/04/20

à 09:31:51

Page :

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
<b>Capital souscrit non-appelé (I)</b> Capital souscrit non-appelé (I)				
<b>Immobilisations incorporelles</b> Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets, droits simil Fonds commercial Autres immob. incorporelles Avances et acomptes sur immos				
<b>Immobilisations corporelles</b> Terrains Constructions Installations techn., mat., outil Autres immob. corporelles Immobilisations en cours Avances & acomptes	<b>61 843,50 €</b>	<b>58 801,05 €</b>	<b>3 042,45 €</b>	<b>10 512,59 €</b>
<b>Immobilisations financières</b> Participations selon mise en équi. Autres participations Créances rattach. à des particip. Autres titres immobilisés Prêts Autres immob. financières	61 843,50 €	58 801,05 €	3 042,45 €	10 512,59 €
<b>TOTAL II</b>	<b>61 843,50 €</b>	<b>58 801,05 €</b>	<b>3 042,45 €</b>	<b>10 512,59 €</b>
<b>Stocks et en-cours</b> Matières premières & approvision En cours de production de biens En cours production de services Produits intermédiaires & finis Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b> Avances & acomptes versés/com.				
<b>Créances</b> Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé	<b>150 950,58 €</b>		<b>150 950,58 €</b>	<b>236 466,97 €</b>
	150 950,58 €		150 950,58 €	236 466,97 €
<b>Divers</b> Valeurs mobilières de placement Disponibilités	<b>472 142,53 €</b>		<b>472 142,53 €</b>	<b>554 801,58 €</b>
	302 512,91 €		302 512,91 €	301 935,36 €
	169 629,62 €		169 629,62 €	252 866,22 €
<b>Charges constatées d'avance</b> Charges constatées d'avance	<b>10 715,01 €</b>		<b>10 715,01 €</b>	<b>10 934,68 €</b>
	10 715,01 €		10 715,01 €	10 934,68 €

<b>UNIDIS</b>	<b>Bilan actif</b>	<b>N° Siret</b>	78435769100020
23/25, rue d'Aumale		<b>NAF (APE)</b>	911A
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>	
		<b>Période du</b>	01/01/19
		<b>au</b>	31/12/19
		<b>Tenue de compte : Eur</b>	

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 5.03

Date de tirage 22/04/20

à 09:31:51

Page :

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
<b>TOTAL III</b>	<b>633 808,12 €</b>		<b>633 808,12 €</b>	<b>802 203,23 €</b>
<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler</b> Frais d'émission d'emprunt à étaler				
<b>Primes rembours. d'obligations (IV)</b> Primes de rembours. d'obligations				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b> Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>695 651,62 €</b>	<b>58 801,05 €</b>	<b>636 850,57 €</b>	<b>812 715,82 €</b>



<b>UNIDIS</b>	<b>Bilan passif</b>	<b>N° Siret</b>	78435769100020
23/25, rue d'Aumale		<b>NAF (APE)</b>	911A
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>	
		<b>Période du</b>	01/01/19
		<b>au</b>	31/12/19
		<b>Tenue de compte : Eur</b>	

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 5.03

Date de tirage 22/04/20

à 09:31:51

Page :

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
<b>Fonds syndicaux</b> Fonds syndicaux				
<b>Primes d'émission, de fusion</b> Primes d'émission, de fusion				
<b>Ecart de réévaluation</b> Ecart de réévaluation				
<b>Réserves</b> Réserve légale Rés. statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			<b>668 542,92 €</b> 668 542,92 €	<b>555 876,89 €</b> 555 876,89 €
<b>Report à nouveau</b> Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b> Résultat de l'exercice			<b>-113 952,94 €</b> -113 952,94 €	<b>112 666,03 €</b> 112 666,03 €
<b>Subventions d'investissement</b> Subventions d'investissement				
<b>Provisions réglementées</b> Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>			<b>554 589,98 €</b>	<b>668 542,92 €</b>
<b>Produits émissions titres particip.</b> Produits émissions titres particip				
<b>Avances conditionnées</b> Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques</b> Provisions pour risques			<b>13 646,00 €</b> 13 646,00 €	<b>14 501,00 €</b> 14 501,00 €
<b>Provisions pour charges</b> Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>			<b>13 646,00 €</b>	<b>14 501,00 €</b>
<b>Emprunts obligataires convertibles</b> Emprunts obligataires convertibles				
<b>Autres emprunts obligataires</b> Autres emprunts obligataires				

<b>UNIDIS</b>	<b>Bilan passif</b>	<b>N° Siret</b>	78435769100020
23/25, rue d'Aumale		<b>NAF (APE)</b>	911A
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>	
		<b>Période du</b>	01/01/19
		<b>au</b>	31/12/19
		<b>Tenue de compte : Eur</b>	

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 5.03

Date de tirage 22/04/20

à 09:31:51

Page :

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b> Emprunts & dettes aup. étab. crédit				
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b> Emprunts et dettes financ. divers				
<b>Avanc. &amp; acptes reçus/com en cours</b> Av. & ac. reçus s/com. en cours				
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b> Dettes fourniss. & cptes rattachés			<b>17 503,25 €</b> 17 503,25 €	<b>67 819,15 €</b> 67 819,15 €
<b>Dettes fiscales et sociales</b> Dettes fiscales et sociales			<b>51 111,34 €</b> 51 111,34 €	<b>61 852,75 €</b> 61 852,75 €
<b>Dettes sur immo. et cptes rattachés</b> Dettes sur immo. & cptes rattachés				
<b>Autres dettes</b> Autres dettes				
<b>Produits constatés d'avance</b> Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>68 614,59 €</b>	<b>129 671,90 €</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b> Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			<b>636 850,57 €</b>	<b>812 715,82 €</b>

<b>UNIDIS</b>	<b>Compte de résultat</b>	N° Siret	78435769100020
23/25, rue d'Aumale		NAF (APE)	911A
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/19
		au	31/12/19
		Tenue de compte :	Eur

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 5.03

Date de tirage 22/04/20

à 09:31:52

Page :

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
<b>Consommation exercice /tiers</b>			<b>179 996,33 €</b>	<b>185 621,22 €</b>
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			179 996,33 €	185 621,22 €
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>2 499,11 €</b>	<b>2 702,84 €</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			2 499,11 €	2 702,84 €
<b>Charges du personnel</b>			<b>506 345,65 €</b>	<b>424 370,09 €</b>
Salaires et traitements			342 200,72 €	268 104,44 €
Charges sociales			164 144,93 €	156 265,65 €
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			<b>7 470,14 €</b>	<b>9 017,89 €</b>
Amort. sur immobilisations			7 470,14 €	9 017,89 €
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
<b>Autres charges</b>				<b>985,50 €</b>
Autres charges				985,50 €
<b>TOTAL I</b>			<b>696 311,23 €</b>	<b>622 697,54 €</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes-parts résultats/op comm.				
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>				
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>				<b>23 019,80 €</b>
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				23 019,80 €
Dotations aux amort. & provis.				
<b>PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)</b>				
Partic. salariés Expansion				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>			<b>108,00 €</b>	<b>89,00 €</b>
Impôts sur les bénéfices			108,00 €	89,00 €
<b>Solde créditeur</b>				<b>112 666,03 €</b>
Bénéfice				112 666,03 €
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>696 419,23 €</b>	<b>758 472,37 €</b>

<b>UNIDIS</b>	<b>Compte de résultat</b>	<b>N° Siret</b> 78435769100020
23/25, rue d'Aumale		<b>NAF (APE)</b> 911A
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>
		<b>Période du</b> 01/01/19
		<b>au</b> 31/12/19
		Tenue de compte : Eur

© Sage - Sage 100cloud Comptabilité Standard 5.03

Date de tirage 22/04/20

à 09:31:52

Page :

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Montant net Chiffre d'affaires (A)</b>			<b>98 721,40 €</b>	<b>85 012,50 €</b>
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)			98 721,40 €	85 012,50 €
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>			<b>470 768,19 €</b>	<b>564 966,13 €</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge			97 049,23 €	203 185,64 €
Autres produits			373 718,96 €	361 780,49 €
<b>TOTAL (A+B)</b>			<b>569 489,59 €</b>	<b>649 978,63 €</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes parts résultat/op. comm.				
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>			<b>12 121,70 €</b>	<b>59 473,56 €</b>
De participations				47 515,58 €
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			12 121,70 €	11 957,98 €
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>			<b>855,00 €</b>	<b>49 020,18 €</b>
Sur opérations de gestion				
Sur opér. de capital, cess. actifs				26 232,18 €
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				3 600,00 €
Reprises/prov. & transf.de charges			855,00 €	19 188,00 €
<b>Solde débiteur</b>			<b>113 952,94 €</b>	
Perte			113 952,94 €	
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>			<b>696 419,23 €</b>	<b>758 472,37 €</b>

# **1 Faits majeurs de l'exercice**

## **1.1 Principes, règles et méthodes comptables**

### **1.1.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

### **1.1.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

## **1.2 Evènements post-clôture**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'Union est susceptible de devoir faire face aux effets de la crise Covid-19 de multiples façons.

L'Union, compte-tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	61 844			61 844
immobilisations financières	0			0
<b>TOTAL</b>	61 844	0	0	61 844

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	51 331	7 470		58 801
immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	51 331	7 470	0	58 801

#### 2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### 2.1.3.1 Principaux mouvements

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Installation, agencements, aménagements	-	
Installation téléphonique	-	
Matériel et mobilier	-	
Matériel informatique		

### 2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations, agencements, aménagements	Linéaire	9 à 10 ans
Matériel et mobilier bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 3 ans

## 2.1.4 Immobilisations financières

### 2.1.4.1 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres	
Dépôts et cautionnements	
Prêts	

### 2.1.5 Créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés		0	
Autres	150 951	150 951	
Charges constatées d'avance	10 715	10 715	
<b>TOTAL</b>	<b>161 666</b>	<b>161 666</b>	<b>0</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours			

### 2.1.6 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont de 118 023,39 € et correspondent à des participations ou remboursements sur des fonds paritaires (AGFPN, OPCA 3+) et à des remboursements de frais.

### 2.1.7 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance sont de 10 715 € et sont des charges d'exploitation.

### 2.1.8 Valeurs mobilières de placement

La valeur comptable des titres de placement correspond à leur valeur vénale au 31 décembre 2019.



## 2.2 Passif

### 2.2.1 Fonds associatifs

Libellé	31/12/2018	Affectation du résultat n-1	Résultat N	Solde théorique BG 31/12/2019
Réserves spécifiques				
Fonds de réserves	555 877	112 666		668 543
Résultat 2018 (Bénéfice)	112 666	-112 666		0
Résultat 2019 (Déficit)			-113 953	-113 953
Total	668 543	0	-113 953	554 590

### 2.2.2 Provisions pour risques et charges

Libellé	Solde au début de l'exercice	Dotations	Reprise	Solde à la fin de l'exercice
Provision PIDR	14 501		855	13 646
Provisions pour risques				
Provisions créances douteuses				
Total	14 501	0	855	13 646

Les engagements de retraite à la clôture de l'exercice ont été évalués à 13 646 euros selon la méthode prospective.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 67 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 67 ans, n'a pas été calculée.

- Convention Collective : Papiers-cartons, celluloses production ingénieurs et cadres.

- Turnover non spécifique à l'association :

- \* 7 % tranche d'âge 20-30 ans,

- \* 4 % tranche d'âge 30-40 ans,

- \* 1 % tranche d'âge 40-50 ans,

- \* 2 % tranche d'âge 50-60 ans,

- \* 0% tranche d'âge 60-69 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2011-2013.

- Taux d'actualisation financière : 0,77 % (taux iBoxx au 31 décembre 2019).

- Taux de revalorisation des salaires : 2 %.

- Taux de charges sociales : 45% pour les cadres et 40% pour les non cadres

### 2.2.3 Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 503	17 503		
Dettes fiscales et sociales	51 111	51 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>68 615</b>	<b>68 615</b>		
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

### 2.2.4 Charges à payer

	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	17 503
Dettes fiscales et sociales	22 370

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

##### Ressources de l'année

Cotisations reçues	373 719
-Reversements de cotisations	0
Subventions reçues	0
Autres produits d'exploitation reçus	97 049
Remboursements de frais	98 721
Produits financiers perçus	12 122
Produits divers	0

<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>581 611</b>
--	----------------

#### 3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
- Cadres	4
- Agents de maîtrise	
- Employés	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>